

MAIRIE DE PROPRIANO



6, Avenue NAPOLEON III
20110 PROPRIANO
 04.95.76.00.44
 04.95.76.20.60
Secrétariat du Maire

Propriano, le 08 septembre 2025

ARRETE N° 2025-059

- Le Maire de la Commune de Propriano ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;
- Vu le Code de la route, article R.37-1 ;
- Vu le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 ;
- Vu le règlement général de circulation de la Commune de Propriano ;
- Vu la demande de l'Entreprise BURESI sise : PIETRA ROSSA-20140 SERRA DI FERRO pour des travaux d'EDF (réalisation de fouille pour enfouissement câble EDF reprise BRTS).

ARRETE

- **Article 1er** : En raison de ces travaux entrepris par l'Entreprise BURESI sur la Commune sis : Rue Jean-Paul Pnadolfi-20110 PROPRIANO : (FLUXA CASSETARI), la circulation sera alternée et réglementée manuellement à partir de ce jour : lundi 08 septembre 2025 pour une durée de 5 jours.

- **Article 2** : En raison de la densité de réseaux électriques, téléphoniques et adductions d'eau, la plus extrême attention est demandée à l'Entreprise pour éviter tout incident technique et pour la limitation de vitesse éventuelle. Les différents panneaux de signalisation seront posés par l'Entreprise BURESI.
La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.

- **Article 3** : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

- **Article 4** : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumé.

Fait à Propriano, le 08 septembre 2025

Le 1^{er} Adjoint Délégué

Le 1^{er} Adjoint



Ange LARI